

Maintien et actualisation de ses compétences de formateur SST

Domaine

Education et transfert de connaissances

Code

FA-01
Répertoire spécifique
N°RS723

Public visé

Formateur SST

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter

Prérequis

Être titulaire du certificat de formateur

Date/période, durée

Voir programmation
3 jours – 21 heures
9h/17h

Lieu

86 rue de Bel-air
17000 La Rochelle
(Locaux du Greta)

Effectif

Min : 5 / Max : 10

Intervenante

Sylvie DELAHAIES,
Formatrice certifiée par
l'INRS

La certification de formateur en sauvetage secourisme du travail permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout formateur certifié de concevoir, animer des sessions de formation et évaluer des salariés ou futurs salariés en sauvetage secourisme du travail, dans le cadre de son organisme de formation, son entreprise ou son établissement.

La certification est valable 36 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, le formateur SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) de formateur SST pour prolonger la validité de son certificat de 36 mois.

Objectif de formation

En conformité avec le document de référence INRS « Dispositif Sauvetage Secourisme du Travail (SST) », version 08 du 01/2021 :

Maintenir et actualiser ses compétences pour former et évaluer des salariés, ou futurs salariés, en Sauvetage secourisme du Travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

Contenus

- Retour d'expériences des formations SST encadrées par les formateurs SST : recensement des difficultés, analyse et échanges de pratiques
- Actualisation des connaissances : réglementation, contenu du programme SST, évaluation des SST, procédures administratives
- Pédagogie : pédagogie spécifique à la formation SST, les situations d'accidents simulés, les outils pédagogiques et leur utilisation

Il s'agit de viser l'atteinte des objectifs pédagogiques suivants :

- Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités
- Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation

Modalités pédagogiques

- Alternance entre théorie et mises en situation pratique
- Remise de documentation spécifique, bibliographie et sitographie

Résultats attendus

- Attestation de fin de formation
- Les candidats ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un nouveau certificat de formateur SST valable 36 mois

Contacts

Référente administrative et financière

Laura CHAINTRÉ

05 49 39 62 19

gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Référente pédagogique

Claire LUCCHESI

05 16 52 65 23

claire.lucchese@ac-poitiers.fr

Modalités d'évaluation

- 🎯 Évaluation des compétences : évaluations formatives et épreuves certificatives finales conformes au document de référence INRS
- 🎯 Évaluation de satisfaction

Modalités d'inscription

L'admission est conditionnée par :

- 🎯 La transmission de son certificat de formateur SST
- 🎯 Le respect de l'obligation INRS relative au nombre de participants : entre 5 et 10 participants

Modalités : prise de contact avec la référente administrative et financière de l'action et transmission par mail de son certificat de formateur SST.

Tarifs et financement

Prix : 540 € TTC - Consulter nos [conditions générales de vente sur notre site internet](#).

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- OPCO

GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

8 rue Évariste Galois – 86130 JAUNAY-MARIGNY

Tél : 05 49 39 62 01 – Mail : gipfcip-formation@ac-poitiers.fr – www.gipfcip.ac-poitiers.fr

Siret : 188 609 077 00048 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le n°54 86 P00 33 86

